ANNEXE 25

Province du Brabant wallon

COMMUNE DE COURT-SAINT-ETIENNE

Service urbanisme

Wallonie

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme

Le demandeur est **VILLAS SA** dont les bureaux se trouvent à la Rue de la Petite Escavée 10 à 1490 COURT-SAINT-ETIENNE.

Le terrain concerné est situé à **Rue Basse - 1490 Court-Saint-Etienne et Rue de la Roche - 1490 Court-Saint-Etienne** et est cadastré **COURT-SAINT-ETIENNE section G n° 9 C, 10 C, 8 H.**

Le projet consiste en "**construction d'un immeuble de 8 appartements et 8 garages en sous-sol**" et présente les caractéristiques suivantes : **R.IV.40-2.§1.1° - Hauteur des constructions.**

L'annonce de projet est réalisée conformément à l'article D.IV.40 et suivants du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté du **12 juillet 2021 au 26 août 2021** sous des modalités à convenir en téléphonant au 010.620.644 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 excepté le jeudi ou par mail à urbanisme@court-st-etienne.be.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal jusqu'au **26 août 2021** :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue des Ecoles, 1 à 1490 Court-Saint-Etienne ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@court-st-etienne.be .

Sous peine de nullité les envois par courrier sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **Annonce de projet URBANISME réf : PU2021/0052**

Ces modalités spécifiques sont d'application en raison des mesures du Gouvernement fédéral dans le cadre de l'épidémie Covid-19.

A Court-Saint-Etienne, affiché le **06/07/2021**

Le Directeur général,

F. PETRE

COMMUNE DE COURT-SAINT-ETIENNE BRABANT-WALLON

Le Bourgmestre,

M. GOBLET d'ALVIELLA